

# **Stratégie de Plaidoyer et de Communication pour l'initiative Pauvreté et Environnement au Burkina Faso**

**Version provisoire**

## **Consultants**

**Pr. Serge Théophile BALIMA  
M. Lacina OUEDRAOGO**

*Janvier 2010*

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>I..... Contexte d'élaboration de la stratégie de plaidoyer et de communication</b><br>.....  | <b>5</b>  |
| <b>II..... Exposé des motifs justifiant l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer et de communication</b> .....                        | <b>7</b>  |
| <b>III.....Diagnostic communicationnel de l'intégration des liens entre pauvreté et environnement</b> .....                             | <b>8</b>  |
| <b>3.1. Pourquoi promouvoir une communication organisationnelle sur l'intégration des liens entre pauvreté et environnement ?</b> ..... | <b>8</b>  |
| <b>3.2 Les déficits communicationnels sur la compréhension des liens entre pauvreté et environnement</b> .....                          | <b>11</b> |
| <b>IV Les stratégies de plaidoyer et de communication à déployer à l'endroit des groupes cibles.</b> .....                              | <b>13</b> |
| <b>4.1 Les stratégies de communication interne à déployer</b> .....   | <b>13</b> |
| <b>4.2 Les stratégies de communication externes à déployer</b> .....  | <b>15</b> |
| <b>V. Objectifs de communication et parties prenantes de l'IPE</b> .....  | <b>17</b> |
| <b>5.1 Les objectifs de communication et de plaidoyer</b> .....   | <b>17</b> |
| <b>5.2 Les parties prenantes de l'IPE</b> .....   | <b>17</b> |
| <b>VI. .... Les canaux de communication et de plaidoyer</b><br>.....  | <b>19</b> |
| <b>6.1 Les canaux d'information et de communication</b> .....   | <b>19</b> |
| <b>6.2 Les techniques d'information et de communication préconisées</b> .....   | <b>21</b> |
| <b>6.3 Les vecteurs humains ou les porteurs de messages d'information et de communication à impliquer</b> .....                         | <b>23</b> |
| <b>VII – Idées de messages à promouvoir dans le cadre de l'IPE par les différents influenceurs</b> .....                                | <b>28</b> |
| <b>7.1 Les influenceurs et les idées à promouvoir</b> .....   | <b>28</b> |
| <b>7.2 Les influenceurs/ambassadeurs de l'IPE</b> .....   | <b>30</b> |
| <b>VIII – Plan de communication et de plaidoyer</b> .....   | <b>32</b> |
| <b>IX – Mécanisme de suivi et d'évaluation du plan de communication et de stratégie</b>   | <b>52</b> |
| <b>X – Budgétisation</b> .....  | <b>53</b> |
| <b>XI – Recommandations pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication du plaidoyer</b> .....                        | <b>67</b> |

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>CONEDD</b>   | : Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable                      |
| <b>CSLP</b>     | : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté  |
| <b>INSD</b>     | : Institut National de la Statistique et de la Démographie                             |
| <b>IPE</b>      | : Initiative Pauvreté et Environnement   |
| <b>IPE – BF</b> | : Initiative Pauvreté et Environnement – Burkina Faso                                  |
| <b>MAHRH</b>    | : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques          |
| <b>MCAPE</b>    | : Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion de l'Entreprise             |
| <b>MECV</b>     | : Ministère de l'Environnement et du cadre de Vie                                      |
| <b>MEF</b>      | : Ministère de l'Economie et des Finances  |
| <b>OMD</b>      | : Objectifs du Millénaire pour le Développement  |
| <b>ONG</b>      | : Organisations Non Gouvernementales   |
| <b>PANE</b>     | : Plan d'Action National pour l'Environnement  |
| <b>PANEED</b>   | : Plan d'Action National pour l'Education Environnementale et le Développement Durable |
| <b>PE</b>       | : Pauvreté et Environnement  |
| <b>PNCD</b>     | : Politique Nationale de Communication pour le développement                           |
| <b>PNUD</b>     | : Programme des Nations Unies pour le Développement                                    |
| <b>PNUE</b>     | : Programme des Nations Unies pour l'Environnement                                     |
| <b>PTF</b>      | : Partenaires Techniques et Financiers   |

**SCADD** : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

**SP/CONEDD** : Secrétariat Permanent/Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable

# I. Contexte d'élaboration de la stratégie de plaidoyer et de communication

Depuis les effets de la grande sécheresse des années 1970, la nécessité de créer un ministère en charge de l'environnement est apparue aux autorités burkinabés comme une des priorités nationales.

Ainsi, en 1976 ledit ministère a été créé avec la préoccupation de mener des actions de sensibilisation auprès des composantes de la population : instauration de la journée de l'arbre, projets bois de village, lutte contre la coupe abusive de bois, les feux de brousse et la divagation des animaux, opération « 8000 villages, 8000 forêts » et plus récemment campagne de reforestation « un département, une forêt », et lancement le 19 mai 2006 de campagne nationale sur l'écocitoyenneté.

Le Burkina Faso s'est doté en 1991 d'un Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE). Véritable outil de base de l'environnement au Burkina, le PANE a servi de « plan stratégique de développement » et tient lieu d'agenda 21 national après sa relecture en 1994, à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en juin 1992.

Dans le même ordre d'idées, le Burkina Faso s'est doté d'un ensemble de mesures juridiques pour organiser la gestion durable de l'environnement. L'élaboration d'un plan d'action national pour l'éducation environnementale et le développement durable (PANEED) et la politique nationale de communication pour le développement (PNCD) adoptée en 2000 sont venues renforcer le cadre législatif et réglementaire dans le domaine de l'éducation et de la communication environnementale. Cette volonté politique a permis à de nombreuses associations et organisations de la société civile d'orienter leurs actions vers la protection de l'environnement.

Malgré l'importance de l'environnement et des ressources naturelles pour le développement durable au Burkina Faso, ceux-ci continuent à se dégrader à un rythme alarmant. Le manque de prise en compte actuelle des liens entre l'environnement et la pauvreté (liens P-E) dans les processus de planification nationale et sectorielle est un facteur important de la dégradation continue des conditions de vie des populations-notamment des couches les plus vulnérables. En effet, malgré la volonté politique clairement affirmée pour des questions environnementales, celles-ci ne sont pas considérées – par les décideurs politiques – à la hauteur de leurs enjeux pour le développement économique et social du pays. Par conséquent ces « secteurs de développement » ne reçoivent pas les budgets et les financements adéquats de la part des gouvernements et des bailleurs de fonds.

Le Gouvernement du Burkina Faso, fidèle à son engagement de réviser régulièrement de **cadre stratégique de lutte contre la pauvreté** (CSLP), a entrepris de faire une évaluation de la mise en œuvre du CSLP depuis sa dernière révision en 2003, et de développer une **Stratégie de croissance accélérée et de développement durable** (SCADD) pour 2011-2015. Le processus de développement participatif de la SCADD en lieu et place du CSLP. Bien qu'un bilan de la prise en compte des besoins environnementaux dans la mise en œuvre du CSLP depuis sa révision en 2003 ne soit pas encore disponible, il est heureux de constater que la vision imprimée à ma SCADD intègre le développement durable, qui prône une gestion responsable de l'environnement et des ressources naturelles de manière à satisfaire les besoins de développement actuels sans compromettre ceux des générations futures.

Le processus d'élaboration de la SCADD offre un cadre idéal pour la prise en compte de manière pérenne des liens P-E dans les actions de développement, depuis le stade de la planification des interventions jusqu'au niveau opérationnel du financement et de leur mise en œuvre.

L'initiative Pauvreté-Environnement PNUD-PNUE (IPE PNUD-PNUE) offre des moyens – techniques et financiers – afin d'atteindre en termes concrets les objectifs de développement durable visés par la SCADD.

Prévu pour une durée d'environ 3 ans, le programme IPE-Burkina Faso comprend un ensemble d'activités stratégiques identifiées comme nécessaires à l'accomplissement du processus d'intégration des dimensions P-E dans le système de planification nationale, régionale et locale au Burkina Faso.

Il s'agit notamment, dans un premier temps, d'accompagner le processus de formulation de la SCADD par :

- la conduite d'études spécifiques pour renforcer les connaissances nationales sur les questions P-E et le plaidoyer pour l'intégration P-E ;
- le développement d'outils pour l'intégration P-E (y compris pour le suivi-évaluation y relatif) ;
- le renforcement des capacités.

Ainsi conçue, l'IPE Burkina doit permettre d'assurer :

- une meilleure compréhension de l'aspect transversal de l'Environnement et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs nationaux (notamment des acteurs gouvernementaux, décideurs et partenaires du développement) pour les questions environnementales et leurs liens avec le bien être des populations – en démontrant, notamment, la valeur ajoutée de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles pour le

développement économique et social du pays (valeur économique, marchande et non marchande de l'environnement)

- la mise en place des conditions (institutionnelles, techniques et organisationnelles) nécessaires pour l'opérationnalisation des stratégies, plans et politiques relatives à l'environnement par l'ensemble des secteurs
- un meilleur appui des partenaires techniques et financiers pour la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles en tant que priorité pour le développement économique et social du pays.

## II. Exposé des motifs justifiant l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer et de communication

L'environnement en tant que domaine stratégique du développement est devenu une des priorités nationales pour le gouvernement. En effet, le développement durable dépend dans une large mesure de la prise en compte efficace des préoccupations environnementales dans la planification et la prise de décisions économiques, processus connu sous le nom **d'intégration de l'environnement**. Les efforts menés dès les années 90 pour assurer l'intégration de l'environnement dans la planification nationale – par exemple par le biais des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (CSLP) – visaient à assurer la prise en compte dans les décisions et les plans économiques des priorités environnementales et de l'incidence des activités humaines sur les services et actifs environnementaux.

Conscient de cette situation, les autorités nationales et les acteurs de développement ont consacré une plus grande attention à l'intégration de l'environnement dans les politiques nationales, en accordant un intérêt particulier à la prise en compte des interactions entre la pauvreté et l'environnement. La mise en œuvre d'une telle politique s'accompagne d'une campagne d'information sur la contribution de l'environnement au bien-être humain, à la croissance économique en faveur des pauvres et à la réalisation des OMD à l'intention des ministères responsables de la planification du développement national.

L'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans les mécanismes de prise de décision, de budgétisation et de mise en œuvre aux niveaux national, sectoriel et infranational est un processus itératif. Il s'agit d'un effort pluriannuel et multipartite qui implique de travailler avec les acteurs gouvernementaux (cabinet du chef de l'Etat, organismes chargés de l'environnement, du financement et de la planification, organismes sectoriels et infranationaux, partis politiques et parlement, bureau national de statistique et système judiciaire), les acteurs non gouvernementaux (société civile, universités, entreprises et industries, public en général et communautés et médias) et les acteurs du développement.

Au Burkina Faso, l'accent a été mis sur l'objectif de réduction de la pauvreté mais la contribution d'une rationalisation de la gestion de l'environnement à l'amélioration des moyens de subsistance et à la génération de revenus pour les pauvres et les autres groupes vulnérables n'est pas suffisamment prise en compte.

Ces efforts sont d'autant plus urgents que l'aide au développement revêt de plus en plus la forme d'une aide sectorielle et budgétaire générale, une moins grande partie des apports financiers étant expressément réservés à des projets environnementaux spécifiques. Il est donc plus nécessaire que jamais de persuader les organismes financiers et de planification qu'allouer des ressources rares à l'amélioration de la gestion de l'environnement est indispensable pour venir en aide aux plus démunis et lutter contre la pauvreté. D'où l'intérêt d'une stratégie de plaidoyer et de communication sur cette orientation stratégique.

### **III. Diagnostic communicationnel de l'intégration des liens entre pauvreté et environnement**

Le développement durable est un passage obligé pour un développement équilibré du Burkina Faso. La faible prise en compte actuel des liens entre l'environnement et la pauvreté dans les processus de planification nationale et sectorielle est l'une des causes majeures de la dégradation continue des conditions de vie des populations, notamment des couches vulnérables. Il y a donc lieu de sensibiliser et responsabiliser tous les acteurs : populations, décideurs, partenaires techniques et financiers, société civile, secteur privé par des activités de plaidoyer et de communication appropriées.

#### **3.1. Pourquoi promouvoir une communication organisationnelle sur l'intégration des liens entre pauvreté et environnement ?**

Plusieurs raisons liées à l'état des lieux de la communication au niveau des différents acteurs concernés justifient l'élaboration d'un plan de plaidoyer et de communication.

- 1) L'objectif de l'intégration des liens entre pauvreté et environnement est d'assurer que les principales activités de l'Etat, le développement national, les stratégies de réduction de la pauvreté et la planification et l'investissement aux niveaux sectoriel et infranational prennent en compte la contribution de l'environnement au bien-être humain, à une croissance économique favorable aux pauvres et à la réalisation des OMD.



L'approche programmatique de l'initiative Pauvreté-Environnement du PNUD et du PNUE recommande de répartir en trois phases le processus de prise en compte des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement national :

- **Identifier les points d'entrée et développer l'argumentaire**, afin de préparer le terrain à l'intégration.
- **Intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les processus d'élaboration des politiques**, afin d'assurer leur prise en compte dans les processus en cours, comme les stratégies sectorielles de réduction de la pauvreté, sur la base des données spécifiques au pays.
- Relever les défis de la mise en œuvre, afin d'assurer d'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans les processus de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi.

Ce premier point ne peut être opérationnel que si des actions de plaidoyer sont menées au niveau des politiques et des acteurs communautaires.

L'engagement des parties prenantes, la coordination avec la communauté du développement et le renforcement de la capacité institutionnelle sont des éléments indispensables dans toutes les phases, depuis le début jusqu'à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques.

Cette approche inclusive offre aussi un cadre à l'intégration de problèmes d'environnement spécifiques – comme les changements climatiques, la gestion des produits chimiques, la gestion durable des terres, la consommation et la production durables et la gestion des ressources en eau – dans la planification du développement national.

- 2) Préparer le terrain à l'intégration en identifiant les points d'entrée dans le processus de planification du développement, et en développant un argumentaire pour justifier l'importance de l'intégration des interactions entre pauvreté et environnement.

Une telle disposition passe par la mise en œuvre d'une communication organisationnelle axée sur :

- la recherche de partenariat
- la sensibilisation des partenaires
- l'évaluation des besoins de renforcement des capacités des institutions et des acteurs.

- 3) Mettre en évidence la nature des interactions entre la pauvreté et l'environnement dans le pays.

Il s'agit d'exploiter les évaluations des écosystèmes et des analyses économiques fondées sur les données nationales pour faire ressortir les contributions spécifiques de l'environnement et des ressources naturelles à l'économie nationale et au bien être humain au Burkina Faso.

Ce travail nécessite la mise en œuvre d'actions de communication visant à :

- collecter les données spécifiques disponibles ;
- influencer sur les processus d'élaboration des politiques
- renforcer la gouvernance en formulant les arguments nécessaires.

- 4) Promouvoir la participation des parties prenantes et de la communauté du développement.

Une intégration réussie exige la participation d'un grand nombre de parties prenantes, notamment les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et la communauté du développement au sens large (y compris les organismes des Nations Unies) opérant dans le pays.

Tout effort d'intégration doit être fondé sur une analyse attentive et une compréhension des rôles des différentes parties prenantes dans les processus de développement du pays et des meilleurs moyens de les compléter.

Il s'agit notamment de tenir compte du fait que les parties prenantes ont des intérêts différents et que certaines d'entre elles pourraient ne pas être aussi favorables que d'autres à la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement, à l'amélioration de la gestion de l'environnement et aux réformes favorables aux pauvres. Il est indispensable de comprendre ce qui motive les diverses parties prenantes et de déterminer comment mettre au point les arguments appropriés qui permettront de satisfaire les différents intérêts.

A ce niveau, la communication est un passage obligé pour les motifs suivants :

- L'effort d'intégration des acteurs gouvernementaux implique la coopération d'un grand nombre d'acteurs gouvernementaux qui suscitent chacun des enjeux et opportunités importants tout au long du processus.

- L'implication des acteurs non gouvernementaux, y compris les communautés locales, fait partie intégrante de l'initiative d'intégration et doit être un objectif tout au long du processus. Parmi les difficultés qui peuvent être rencontrées lorsqu'on cherche à impliquer les acteurs non gouvernementaux figurent notamment le manque de sensibilisation, la faiblesse des capacités et les intérêts conflictuels concernant les mesures visant l'environnement et la pauvreté.
- L'harmonisation et la coordination des actions des P.T.F supposent notamment une coopération avec les groupes de donateurs concernés et les donateurs individuels, afin d'assurer que les opérations d'intégration sont conformes aux principes convenus d'harmonisation, d'alignement et de coordination au Burkina Faso.
- La collaboration et le dialogue avec les divers acteurs du développement sont indispensables non seulement pour assurer la pertinence et l'efficacité de l'initiative d'intégration, mais aussi pour obtenir un soutien politique et financier.

### **3.2 Les déficits communicationnels sur la compréhension des liens entre pauvreté et environnement**

Les informations existantes sur le lien entre pauvreté et environnement sont plutôt manquantes. Les informations disponibles auprès des sources compétentes sont rarement collectées et l'expertise nationale très peu mobilisée.

- Les informations sur l'état de l'environnement et sur les enjeux environnementaux actuels et à venir ne sont pas capitalisées.
- Les données de référence sur la pauvreté et l'état socio-économique de la population ne sont exploitées ni par les institutions publiques et privées ni par les organisations de la société civile.
- Les liens entre pauvreté et environnement (services écosystémiques, sécurité alimentaire, vulnérabilité face aux effets des changements climatiques, déforestation) ne sont pas mis en évidence par les médias.
- La pertinence de l'environnement pour le bien être humain et la croissance économique en faveur des pauvres n'est pas comprise par les acteurs des différents secteurs de l'activité nationale. Par exemple :
  - ° **Dans l'agriculture.** Les informations sur l'érosion des sols et son impact négatif sur la productivité agricole peuvent susciter l'intérêt du secteur agricole et des communautés concernées.

° **Dans le tourisme.** Documenter les économies ou les revenus potentiels générés par l'écotourisme et les aires protégées peut contribuer à justifier la nécessité de l'articulation pauvreté-environnement.

° **Dans la gestion des déchets.** Comprendre comment la gestion intégrée des déchets réduit les répercussions d'une élimination inappropriée des déchets sur la santé humaine et les ressources en eau et en terre peut influencer sur l'élaboration des politiques et la budgétisation au niveau sectoriel.

- Les témoignages convaincants susceptibles de faire comprendre les liens entre pauvreté et environnement ne sont pas largement diffusés dans l'opinion.
- Les approches de communication mises en œuvre dans les divers processus, institutions, actions sur le terrain, politiques existantes ne sont pas suffisamment pertinentes. Les processus de planification qui déterminent les priorités nationales de développement n'impliquent pas tous les acteurs concernés. L'identification des partenaires à même de fournir un appui technique et financier est souvent faite sur des bases politiques et non de rentabilités.
- Les processus décisionnels des pouvoirs publics ne sont pas suffisamment participatifs pour permettre de comprendre l'importance des relations des pouvoirs informelles dans l'intégration des différents acteurs.
- Les médias publics et privés sont peu impliqués et peu sensibilisés aux questions relatives au lien entre pauvreté et environnement. Ils peuvent pourtant attiré l'attention de la communauté sur les incidences environnementales potentielles des grands projets en soulignant les conséquences pour les moyens de subsistance de la population et en encourageant une plus grande implication du public.
- La sensibilisation des partenaires n'est pas fondée sur un partage d'expériences visant un consensus entre lesdits partenaires et les acteurs publics et privés du Burkina Faso. Les expériences ne sont pas diffusées largement au sein de l'appareil étatique, les organismes sectoriels, les partis politiques et l'Assemblée nationale.
- Toutes les méthodes de sensibilisation ne sont pas toujours utilisées. Par exemple, des visites sur le terrain pour illustrer l'importance des liens entre pauvreté et environnement, des programmes d'échanges inter-régions ou inter pays voisins peuvent être utiles mais ils ne sont pas pratiqués.

- Les campagnes publiques d'information sont sporadiques au Burkina Faso dans les différentes régions, même les plus concernées par les questions de désertification.
- Le Réseautage est inexistant sur la dégradation de l'environnement. Les organisations de la société civile ne travaillent pas en réseau alors que les problèmes environnementaux peuvent être résolus grâce à des initiatives locales concertées, à la bonne circulation de l'information et à l'attitude proactive des acteurs concernés.
- Les approches de plaidoyer utilisées pour influencer les décideurs ne sont ni préparées, ni suivies, ni évaluées. Elles sont souvent ponctuelles ou improvisées et peu axées sur les résultats des évaluations intégrées des écosystèmes. Par ailleurs, les actions de plaidoyer ne sont pas conduites par des personnes ressources connues pour être des champions des liens entre pauvreté – environnement. Ces actions de plaidoyer ne sont pas non plus orientées vers les leaders de la société civile. Pourtant, ceux-ci peuvent favoriser la budgétisation dans l'optique des liens pauvreté – environnement.

## IV Les stratégies de plaidoyer et de communication à déployer à l'endroit des groupes cibles.

Toute stratégie de plaidoyer et de communication revêt deux volets fondamentaux. Le volet de la communication interne de la coordination nationale IPE Burkina Faso et celui de la communication externe.

### 4.1 Les stratégies de communication interne à déployer

| Approches de communication préconisées   | Groupes cibles                               |
|--|--|
| <p>1. Communication interpersonnelle. Elle favorise les échanges interactifs d'information entre les acteurs de l'IPE. Elle repose sur la création de relation positive entre lesdits acteurs afin de cerner l'importance du lien entre pauvreté et environnement.</p> | <p>Les membres institutionnels de l'IPE.</p> |

| <b>Approches de communication préconisées</b>  | <b>Groupes cibles</b>          |
|--|--------------------------------|
| 2. Réunion de concertation et d'échanges d'informations  | IPE                            |
| 3. Rencontres, visites de sites, mission sur le terrain ..... Elles facilitent les échanges entre les membres de l'équipe et les experts nationaux des différents domaines de l'environnement. | IPE<br>Collaborateurs associés |

## 4.2 Les stratégies de communication externes à déployer

| <b>Approches de communication préconisées</b>  | <b>Groupes cibles</b>  |
|--|--|
| <p><b>1. Marketing social IPE.</b><br/>Promotion des bonnes pratiques et des bons procédés tirés de l'expérience dans les pays africains.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Société civile</li> <li>- ONG</li> <li>- Organismes d'intervention</li> </ul>   |
| <p><b>2. Médias de grande diffusion.</b><br/>Utilisation des mass-médias pour la diffusion verticale des messages avec le concours de réseaux de journalistes et animateurs de radio et de télévision.</p>   | <p>Tous publics<br/>Associations<br/>Collectivités locales<br/>Leaders sociaux</p>   |
| <p><b>3. Mobilisation sociale</b><br/>Regroupement des partenaires sociaux intersectoriels agissant dans l'intégration Pauvreté – Environnement – ministères techniques concernés, communautés, groupes sociaux) autour de l'importance à donner à la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement.</p>   | <p>Ministères techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P.T.F</li> <li>- ONG</li> <li>- Centre de recherche</li> <li>- Universités</li> </ul>                |
| <p><b>4. Techniques de vulgarisation des résultats attendus de la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement, affiches, dessins, album photos, diaporama, documentaires, vidéo, kit d'information pour la presse, spots radio en langues nationales</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations communautaires</li> <li>- Groupes sociaux de base</li> <li>- ONG</li> <li>- Associations professionnelles</li> </ul> |
| <p><b>5. Campagne d'information thématique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• contribution de l'environnement aux finances publiques</li> <li>• résultats des analyses</li> <li>• mécanismes de budgétisation</li> <li>• promotion de nouvelles sources d'énergie</li> <li>• gouvernance et environnement</li> <li>• risques environnementaux et changement climatique.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères techniques</li> <li>- Chercheurs</li> <li>- Enseignants</li> </ul>   |

| <b>Approches de communication préconisées</b>  | <b>Groupes cibles</b>  |
|--|--|
| <p>6. Plaidoyer. Utilisation de l'information en vue de soumettre les questions et les problèmes relevant du domaine public de l'environnement à la discussion et à l'action.</p>  |  |
| <p>7. Processus de collecte et d'organisation de l'information. Formulation et diffusion des arguments solides en direction des responsables et décideurs politiques et sociaux en vue d'obtenir leur engagement et leur soutien actif dans le processus d'intégration des liens entre pauvreté et environnement.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décideurs politiques</li> <li>- Parlementaires</li> <li>- Conseils municipaux</li> <li>- Leaders sociaux</li> </ul>   |
| <p>8. Réseautage de défenseurs de l'intégration des liens entre pauvreté et environnement. Mise en œuvre de réseau d'ambassadeurs, champions de l'IPE de haut niveau devant participer activement aux débats sociaux d'importance nationale. (Répondre aux préoccupations P.E, asseoir des partenariats avec la communauté scientifique nationale et les ONG, soutenir la diffusion des connaissances générées par l'IPE – BURKINA auprès des cibles principales).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décideurs</li> <li>- Influenceurs sociaux</li> <li>- Conseils municipaux</li> <li>- Leaders sociaux, coutumiers et religieux</li> <li>- Chercheurs</li> </ul> |
| <p>9. Recherche de partenariats actifs<br/>Mise en place de système de concertations régulières sur la base d'une entente mutuelle sur les rôles et contributions de chacune des parties prenantes dans le processus de l'IPE.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Economie et des finances</li> <li>- Partenaires techniques et financiers</li> <li>- Organisations de la société civile.</li> </ul>             |



## V. Objectifs de communication et parties prenantes de l'IPE

Le développement durable dépend dans une large mesure de la prise en compte des préoccupations environnementales dans la planification et la prise de décisions économiques. L'objectif de la communication et du plaidoyer est d'accompagner efficacement le processus. Il s'agit de permettre une intégration réussie des liens entre pauvreté et environnement dans les politiques de développement.

### 5.1 Les objectifs de communication et de plaidoyer

Les objectifs poursuivis par le plaidoyer et la communication s'articulent en plusieurs volets :

1. *Obtenir la participation d'un grand nombre de parties prenantes :*
  - *acteurs gouvernementaux*
  - *les acteurs non gouvernementaux*
  - *organismes des Nations Unies*
  - *Les communautés à la base.*

L'objectif est d'obtenir aussi un soutien politique, financier et technique des décideurs et influenceurs sociaux.

2. *Bénéficier de l'expertise technique des partenaires, des organisations non gouvernementales internationales, des instituts de recherche actifs dans le domaine de l'environnement, du développement et de la réduction de la pauvreté.*
3. *Consolider la coopération, la coordination et l'harmonisation des interventions entre les organismes de la coopération internationale (PTF) afin d'intégrer l'IPE dans le plan cadre des partenaires pour l'aide au développement. En d'autres termes, le plan de communication et de plaidoyer doit permettre de corriger la faible intégration de la gestion durable de l'environnement dans les plans nationaux de développement (CSLP par exemple) et obtenir ainsi une meilleure prise en compte de l'IPE dans la stratégie de croissance accélérée pour un développement durable (SCADD).*

### 5.2 Les parties prenantes de l'IPE

Les parties prenantes ont des intérêts différents. Il est donc indispensable de comprendre ce qui motive les diverses parties prenantes et de déterminer les messages et les arguments appropriés susceptibles de satisfaire les différents intérêts.

➤ Les parties prenantes gouvernementales

Beaucoup de structures étatiques sont concernées par l'articulation pauvreté et environnement et par la planification nationale de développement du Burkina Faso, on peut citer par exemple :

- le Ministère de l'Economie et des Finances
- le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
- le Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
- le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion de l'Entreprise
- le Ministère de la Santé
- le Ministère des Droits Humains
- le Ministère de la Promotion de la Femme
- les Ministères de l'Education
- le Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication
- les Plans et Programmes de développement rattachés aux différents ministères
- le Ministère de la Justice
- le Conseil Economique et Social
- les partis politiques
- l'Assemblée Nationale
- les projets du secteur de l'environnement
- la Direction de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)
- le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- la Stratégie de Croissance Accélérée du Développement Durable (SCADD)
- le Conseil National de l'Environnement et de Développement Durable (CONEDD)
- les Conseils municipaux et régionaux.

➤ Les parties prenantes non gouvernementales

- les organisations de la société civile impliquées dans la protection de l'environnement et le développement durable
- les institutions universitaires et de recherche
- les entreprises et industries
- les ONG de développement
- les médias publics et privés
- les Associations communautaires
- les communautés religieuses
- les communautés coutumières
- les publics en général.

## VI. Les canaux de communication et de plaidoyer

La dissémination des principaux messages de sensibilisation et de mobilisation repose sur le choix de canaux pertinents. Par quels canaux faut-il approcher les différents groupes cibles ?

### 6.1 Les canaux d'information et de communication

Ils sont divers et peuvent être utilisés pour le grand public, les organisations de la société civile, les acteurs sociaux et les services techniques déconcentrés.

| Canaux/outils d'information/communication            | Fonctions/objectifs assignés   | Impact/capacité d'appropriation pour les communautés  |
|--|--|---|
| <b>Radios locales associatives ou communautaires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- informer et sensibiliser les populations locales sur les enjeux de l'IPE</li> <li>- recueillir les opinions et les attentes des citoyens locaux</li> <li>- fournir une tribune d'expression aux communautés dans ses différentes composantes</li> <li>- échanger les informations, les idées et les savoirs techniques entre services déconcentrés et collectivités locales sur l'IPE</li> <li>- valoriser les savoirs endogènes sur l'environnement</li> </ul> | <p>- Impact important en raison de l'utilisation des langues locales, du taux de couverture radiophonique au niveau local. - - Le caractère associatif ou communautaire de ces moyens d'information est également un facteur d'appropriation.</p> |
| <b>Radios confessionnelles</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- informer et sensibiliser les populations sur les questions de l'IPE</li> <li>- éduquer dans le domaine du développement humain et de l'IPE</li> <li>- accompagner les communautés dans la résolution des questions environnementales</li> </ul>   | <p>Important en raison de la crédibilité accordée par les fidèles croyants, aux animateurs de ces radios confessionnelles</p>   |
| <b>Théâtre forum</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- transmettre et échanger des informations, des idées et pratiques entre différents groupes, classes d'âge d'une communauté</li> <li>- faciliter la prise de parole par les groupes marginalisés</li> <li>- faciliter le dialogue sur les sujets sociaux d'intérêt communautaire tels l'IPE</li> <li>- proposer des solutions pour certains problèmes environnementaux</li> </ul>   | <p>Important parce que interactif et facile à gérer par des acteurs locaux en langues locales</p>   |

| <b>Canaux/outils d'information/communication</b>                             | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>  | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>   |
|--|--|---|
| <b>Diapo langage ou projection commentée de diapositives en milieu rural</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- instaurer un dialogue avec un groupe au sein de la collectivité sur un thème de l'IPE</li> <li>- sensibiliser les participants sur les actions à entreprendre sur le développement local en rapport avec l'environnement</li> <li>- évaluer la motivation des populations</li> <li>- évaluer le niveau d'information et de connaissance des groupes sociaux sur le rapport P.E</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Important mais fonction de la qualité de l'animation</li> <li>- Peut encourager l'expression des groupes sociaux</li> </ul>                                    |
| <b>Bulletin de liaison municipal</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- diffuser les informations administratives, techniques ou institutionnelles sur la vie de la municipalité face aux défis de l'environnement</li> <li>- permettre aux services techniques et projets de la localité de procéder à des échanges d'informations ou d'expériences</li> <li>- encourager l'harmonisation des approches</li> </ul> <p>Rompre l'isolement des agents et des services techniques</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact limité aux agents des administrations et des projets</li> <li>- Capacité d'appropriation par les structures d'encadrement au niveau communal</li> </ul> |
| <b>Radios clubs</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- discuter des émissions radiodiffusées sur l'IPE</li> <li>- échanger les points de vue sur les questions de développement local</li> <li>- renforcer les connaissances des participants</li> <li>- renforcer le dialogue entre techniciens et acteurs communautaires à la base</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- important en matière d'auto apprentissage</li> <li>- impact considérable parce que interactif</li> </ul>   |
| <b>Journaux</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- rendre visibles les institutions locales dans la zone de couverture des journaux</li> <li>- informer les citoyens sur les actions locales menées par les ONG, les services techniques, les institutions de recherche, les projets/programmes de développement, les associations et groupements sur l'IPE</li> </ul>   | <p>Limité au public lettré mais assez important au niveau des partenaires au développement</p>  |

## 6.2 Les techniques d'information et de communication préconisées

| <b>Techniques d'information/communication</b> | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>  | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>   |
|---|--|---|
| <b>Entretiens interindividuels</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- transmettre et échanger des informations entre différents groupes sociaux d'une communauté</li> <li>- faciliter le contact direct avec les acteurs sur le terrain</li> <li>- présenter le processus de l'IPE, ses implications sociales en termes de développement humain</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Très important parce que culturellement approprié.</li> <li>- Prolonge la civilisation orale et les habitudes communautaires.</li> </ul>   |
| <b>Animations de groupes</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- donner des informations</li> <li>- échanger des idées sur l'approche IPE</li> <li>- présenter un projet/programme de développement durable au sein de la collectivité</li> </ul>  | <p>Assez fort parce qu'il permet d'instaurer des échanges de points de vue, de convaincre les participants sur la relation pauvreté environnement.</p>  |
| <b>Boîtes à images</b>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- aider les animateurs à présenter de façon synthétique et schématique</li> <li>- décomposer les étapes du processus</li> <li>- illustrer une démonstration technique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Important si la boîte à image est réalisée localement avec des dessinateurs locaux</li> <li>- Capacité d'appropriation importante si l'animation est bien faite en langue du milieu</li> </ul> |
| <b>Diaporama et films fixes</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- informer un groupe spécifique sur un problème précis de développement local</li> <li>- illustrer une démonstration par des expériences rapportées</li> </ul>  | <p>Capacité d'appropriation assez faible</p>  |
| <b>Vidéo</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer des programmes de formation sur les différentes questions sur l'environnement</li> <li>- enregistrer et diffuser des émissions de la télévision nationale portant sur des thèmes d'intérêt</li> <li>- proposer des documents institutionnels pour assurer la promotion du développement durable au niveau local</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiellement élevé</li> <li>- Capacité d'appropriation par les communautés est plutôt faible</li> </ul>   |
| <b>Album photo graphique</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- visualiser la problématique du développement durable</li> <li>- constituer la mémoire communautaire sur l'évolution du milieu au fur et à mesure des effets climatiques et de l'action des hommes</li> <li>- favoriser des échanges interactifs au sein de la communauté sur le</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisateur avec un fort impact sur les habitants</li> <li>- Capacité d'appropriation par les témoins</li> </ul>  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | phénomène de la désertification.   |   |
| <b>Techniques d'information/communication</b>              | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>  | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>   |
| <b>Visites inter villageoises ou inter régions</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- transmettre et échanger les informations, les savoirs et les expériences entre différentes communautés partageant les mêmes préoccupations</li> <li>- améliorer les capacités de prise de décision concernant l'adoption de nouvelles méthodes de gestion</li> <li>- aider au dialogue inter villageois ou inter régions</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact très fort parce que les habitants sont sensibles à la valeur des réalisations exemplaires concrètes dans d'autres localités.</li> <li>- Outil facilement appropriable par les membres de la communauté</li> </ul> |
| <b>Communiqués radiophoniques</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer le grand public</li> <li>- Mobiliser la communauté</li> <li>- Agir en situation d'urgence</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact social fort</li> <li>- Facilité d'appropriation en langues nationales</li> </ul>  |
| <b>Causerie-débats</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser un groupe au sein de la communauté</li> <li>- offrir une tribune de dialogue entre acteurs locaux</li> <li>- mettre à jour les raisons qui justifient les pratiques sociales et les façons de penser</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Très fort parce que fondé sur l'échange direct et interactif</li> <li>- Capacité d'appropriation très grande</li> </ul>  |
| <b>Jeux radiophoniques</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- diffuser des messages d'information</li> <li>- promouvoir l'éducation par le jeu</li> <li>- compléter les messages diffusés avec les autres médias</li> <li>- faciliter la mémorisation des messages</li> </ul>   | Assez fort impact parce qu'il touche à la fois de coeur et la raison de l'auditeur  |
| <b>Microprogramme radiophonique de développement</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- éduquer par l'énigme</li> <li>- faire connaître un problème spécifique de développement</li> <li>- diffuser des messages faciles à retenir</li> <li>- Intriguer, émouvoir et faire rire l'auditeur par des témoignages convaincants et percutants</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact considérable parce que fondé sur une réalité vécue</li> <li>- Impact complémentaire aux autres programmes radiophoniques</li> </ul>   |
| <b>Atelier de formation thématique et de vulgarisation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre l'acquisition progressive des connaissances par les acteurs locaux sur l'IPE</li> <li>- fournir des compétences complémentaires ou nouvelles sur les questions environnementales</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- grand impact parce que axé sur la démonstration pratique</li> <li>- capacité d'appropriation des informations techniques par les participants alphabétisés</li> </ul>  |

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Projection de film</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- attirer l'attention du public</li> <li>- montrer une situation</li> <li>- donner des explications étape par étape du phénomène pauvreté - environnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact spectaculaire sur le public</li> <li>- Capacité d'appropriation réelle à cause des images en mouvement</li> </ul>    |
| <b>Techniques d'information/communication</b> | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>   | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>  |
| <b>Panneau d'affichage</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- porter des dessins, des photographies</li> <li>- faciliter l'application de méthodes nouvelles</li> <li>- soutenir l'approche participative</li> <li>- accompagner la formation des acteurs</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact réel parce que vivant et interactif</li> <li>- Capacité d'appropriation assez grande parce que didactique</li> </ul> |
| <b>Organisation de journées spécifiques</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir une activité spécifique sur l'IPE</li> <li>- Mobiliser les membres de la communauté auteur des objectifs de l'IPE</li> <li>- Valoriser des savoir-faire locaux en matière de développement durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact visible par le taux de fréquentation</li> <li>- Capacité d'appropriation grande parce que de visu</li> </ul>         |

### **6.3 Les vecteurs humains ou les porteurs de messages d'information et de communication à impliquer**

| <b>Influenceurs</b>                                       | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>   | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>   |
|---|---|---|
| <b>Groupes sociaux (jeunes, femmes)</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- jouer un rôle dans la diffusion des informations ou des idées nouvelles sur le développement durable</li> <li>- faciliter l'exécution des programmes de développement au niveau des collectivités locales</li> <li>- participer à la mise en place des comités villageois de développement</li> <li>- participer au suivi des opérations de développement local</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Important parce que dynamiques dans l'action</li> <li>- Capacités d'appropriation réelles des actions de développement</li> <li>- Influences réelles auprès des intervenants sur le terrain</li> </ul> |
| <b>Leaders sociaux coutumiers et religieux</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- influencer les acteurs locaux</li> <li>- orienter les actions sociales</li> <li>- préserver la paix et les valeurs sociales</li> <li>- gérer les conflits générés par la détérioration de l'environnement</li> </ul>   | Grande influence en raison de la vivacité des cultures traditionnelles et de leur fort impact identitaire   |
| <b>Les leaders sociaux des groupements et association</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- influencer les communautés à la base</li> <li>- renforcer les capacités d'implication des citoyens</li> <li>- convaincre les décideurs locaux dans les</li> </ul>  | Grande influence sociale en raison de la crédibilité des responsables auprès des membres  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | changements de comportements lors de la planification des programmes de développement local  |   |
| <b>Influenceurs</b>                                    | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>  | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>   |
| <b>Décideurs administratifs et techniques</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- expliquer les politiques nationales</li> <li>- soutenir les initiatives locales</li> <li>- accompagner techniquement les municipalités dans la compréhension de l'IPE</li> <li>- encadrer les groupements, associations et ONG qui le souhaitent dans les voies du développement durable</li> </ul> | Grande influence en raison du poids hiérarchique des responsables et de l'efficacité du réseau administratif  |
| <b>Elus locaux</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les programmes de développement local</li> <li>- diffuser les idées nouvelles sur l'IPE</li> <li>- promouvoir les messages de communication interne</li> <li>- gérer les conflits éventuels entre communes voisines sur les questions environnementales</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- grand impact parce que acteurs choisis par la communauté</li> <li>- capacité de persuasion des membres en raison de la proximité entre émetteurs et récepteurs</li> </ul>                |
| <b>ONG et partenaires techniques et financiers</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les acteurs de développement</li> <li>- soutenir les initiatives locales</li> <li>- appuyer techniquement la mise en œuvre des projets/programmes de développement</li> <li>- financer des volets de développement</li> <li>- renforcer les capacités des acteurs locaux</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand impact en raison de leurs expertises et expériences</li> <li>- Capacité d'appropriation plutôt variable</li> <li>- Influence plutôt grande sur les décideurs politiques</li> </ul> |
| <b>Les Ministères sectoriels</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des capacités dans le domaine de l'environnement</li> <li>- rechercher des financements</li> <li>- gérer rationnellement l'exploitation des ressources naturelles</li> <li>- planifier le développement en intégrant les unités environnementales</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand pouvoir de décision politique</li> <li>- Influence énorme sur les cadres et techniciens</li> </ul>   |
| <b>Les institutions universitaires et de recherche</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- être en phase avec le processus national de développement</li> <li>- produire des informations pertinentes et fiables</li> <li>- collecter et diffuser les données sur les liens entre pauvreté et environnement</li> <li>- fournir des données scientifiques</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- de réelles capacités d'expertise</li> <li>- actions sur les équipes pluridisciplinaires</li> <li>- grand impact sur la jeunesse estudiantine et scolaire</li> </ul>                      |



|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|

| <b>Influenceurs</b>                                | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>   | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>  |
|--|---|--|
| <b>Hommes et femmes de médias</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- diffuser la bonne information sur l'IPE</li> <li>- liberté d'exprimer des opinions sur l'action gouvernementale en matière de développement durable</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence importante sur l'action des décideurs politiques</li> <li>- Impact sur l'implication des organisations de la société civile dans la planification du développement national</li> </ul>  |
| <b>Les partis politiques</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- agir sur la planification du développement durable</li> <li>- réguler les intérêts conflictuels</li> <li>- élaborer des programmes d'action visant le développement durable</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- influence sur le corps électoral</li> <li>- Influence sur le gouvernement à travers les thèmes de campagne</li> </ul>   |
| <b>Les Députés</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre part aux débats sur les orientations du développement</li> <li>- voter les lois sur la gestion de l'environnement</li> <li>- lever les taxes et impôts dans le domaine de l'environnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande influence au sein de l'Assemblée</li> <li>- Capacités réelles de sensibilisation sur la budgétisation</li> </ul>   |
| <b>Le SP/CONEDD et le Coordonnateur IPE - BF</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les projets environnementaux</li> <li>- protéger les ressources naturelles</li> <li>- promouvoir le développement durable de l'environnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande expertise dans le domaine</li> <li>- Impact sur les accords bilatéraux et multilatéraux sur l'environnement</li> </ul>   |
| <b>Les entrepreneurs et opérateurs économiques</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- appliquer la gestion et la législation dans le domaine de l'environnement</li> <li>- évaluer l'impact sur l'environnement comme des obstacles à leurs activités</li> <li>- atténuer l'effet de leurs activités ayant des conséquences importantes sur la pauvreté et l'environnement</li> <li>- privilégier l'énergie durable, l'efficacité hydrique, la gestion intégrée des ressources en eau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de tirer parti de leurs potentiels de connaissances</li> <li>- Capacité de faire des investissements dans le sens de la consommation et de la production durables</li> <li>- Capacité d'influence sur les populations laborieuses</li> </ul> |
| <b>Le Gouvernement</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer une politique de cofinancement du développement durable aux PTF</li> <li>- prioriser le lien entre pauvreté et développement dans les politiques nationales</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Influence considérable sur les PTF, sur les ministères sectoriels et sur les opérateurs économiques</li> </ul>  |

| <b>Influenceurs</b>            | <b>Fonctions/objectifs assignés</b>   | <b>Impact/capacité d'appropriation pour les communautés</b>   |
|--------------------------------|---|---|
| <b>Les musiciens chanteurs</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- promouvoir les idées nouvelles sur l'IPE, mettre en mémoire les bons exemples</li> <li>- promouvoir les valeurs d'auto promotion du développement durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact considérable parce que chansons faciles à mémoriser</li> <li>- Capacité d'appropriation réelle</li> </ul> |

## VII – Idées de messages à promouvoir dans le cadre de l’IPE par les différents influenceurs

La mise en œuvre du plan de communication et de plaidoyer repose à la fois sur les objectifs de l’IPE et sur les messages qui en découlent. Les idées de messages ci-dessous proposées sont des bases conceptuelles pour l’élaboration définitive desdits messages selon les groupes cibles visées.

### 7.1 Les influenceurs et les idées à promouvoir

| Influenceurs                                    | Idées à promouvoir dans les messages   |
|---|--|
| Acteurs internes de l’IPE                       | L’IPE vise à faire prendre en compte les préoccupations environnementales dans tous les secteurs du développement  |
| Groupes sociaux (jeunes, femmes)                | Le développement durable garantit la sécurité des générations montantes et futures. Il implique la mobilisation des jeunes et des femmes   |
| Leaders sociaux (coutumiers et religieux)       | Le développement durable repose sur le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dans lequel votre appui est incontournable pour parvenir à un changement de mentalité sur l’environnement   |
| Leaders sociaux des groupements et associations | Le développement durable ne doit pas être néfaste pour l’environnement. Votre vigilance est déterminante   |
| Décideurs administratifs et techniques          | Les différents secteurs de l’activité nationale doivent intégrer les préoccupations environnementales dans leurs actions. Il est nécessaire qu’ils renforcent les liens avec les institutions environnementales  |
| Elus locaux                                     | L’environnement bien géré est un facteur de bien être humain et social. Il permet la croissance économique des secteurs de développement   |
| ONG et partenaires techniques et financiers     | Les partenaires au développement sont des alliés du développement durable. Ils doivent s’investir davantage dans leur engagement en défenseurs de l’IPE  |
| Ministères sectoriels                           | Les informations sur l’état de l’environnement sont préoccupantes pour le développement durable. Les conséquences sont énormes : pauvreté, désertification, dégradation des terres, insécurité alimentaire, diminution de la biodiversité, changement climatique... Elles montrent bien que l’environnement est l’affaire de tous les secteurs ministériels. |
| Institutions universitaires et de recherche     | La vulgarisation scientifique est indispensable pour faire comprendre aux différents acteurs   |

|   |  |
|---|--|
|   | politiques et sociaux les liens entre pauvreté et environnement au niveau sectoriel  |
| <b>Influenceurs</b>                     | <b>Idées à promouvoir dans les messages</b>  |
| Hommes et femmes de médias              | La collaboration et le partenariat avec les médias sont un gage de succès de l'IPE tant au niveau des populations actives qu'à celui des décideurs techniques et politiques  |
| Partis politiques                       | Animateurs de la politique de planification du développement, ils doivent favoriser le débat sur les problèmes de pauvreté et d'environnement. Cette question relève de la plus grande importance pour les générations futures   |
| Députés                                 | L'importance stratégique des questions environnementales dans le développement durable nécessite la mise en place au sein de l'Assemblée Nationale d'un comité de réflexion et d'action sur la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement dans la budgétisation des plans et programmes gouvernementaux de développement  |
| SP/CONEDD<br>Coordination – IPE         | L'articulation des actions de plaidoyer doit être soutenue dans cinq directions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les P.T.F. pour obtenir des fonds nouveaux</li> <li>- La société civile pour renforcer son niveau d'information</li> <li>- Les collectivités territoriales pour sensibiliser les acteurs locaux</li> <li>- Les chercheurs pour leur implication dans la collecte et la vulgarisation des données</li> <li>- Le gouvernement pour une redéfinition des priorités nationales dans le cadre des aides budgétaires</li> </ul> |
| Entrepreneurs et opérateurs économiques | Les activités des entreprises et industries doivent intégrer un traitement et une consommation des ressources naturelles plus écologiquement rationnelles sur l'ensemble du cycle de vie. La croissance de la production ne doit pas conduire à un épuisement des ressources et à la dégradation de l'environnement  |
| Gouvernement                            | Nécessité urgente de prendre en compte le lien entre pauvreté et environnement dans la planification des priorités nationales de développement et nécessité de préconiser le cofinancement du développement durable pour obtenir le soutien des P.T.F.   |

## **7.2 Les influenceurs/ambassadeurs de l'IPE**

Des champions nationaux de tout bord peuvent jouer un rôle déterminant dans la prise en compte de l'intégration des liens entre pauvreté et environnement.

Ils peuvent provenir des équipes gouvernementales, des partenaires au développement, du secteur privé et du monde de la recherche.

Au Burkina Faso, on peut partir sur les propositions suivantes à la lumière des potentialités individuelles et institutionnelles des acteurs. Il s'agit de définir les points d'entrée possibles pour influencer sur le processus de développement national et sectoriel.

### **Au niveau du gouvernement et des politiques**

- *Le Premier Ministre*

Faire de lui le chef de file et lui confier un rôle majeur dans l'effort d'intégration du lien entre pauvreté et environnement dans la planification du développement durable.

- *Le Ministère de l'Economie et des Finances*

Lui confier le rôle de faire prendre conscience des liens pauvreté – environnement et de leurs relations avec le développement économique lors de la préparation de la loi des finances.

- *Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie*

Lui confier la mission de mettre en place un partenariat ministère de l'Agriculture, ministère du commerce et ministère de l'Economie et des finances pour une meilleure articulation pauvreté – environnement dans la production et la consommation.

- *Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication*

Lui confier le rôle de sensibilisation des médias publics et privés sur l'importance des questions environnementales dans le développement durable et dans la promotion touristique.

- *Les partis politiques*

Au niveau du parti majoritaire, on peut retenir deux responsables et au niveau de l'opposition deux autres pour représenter le biotope politique du Burkina Faso.

### **Au niveau des partenaires techniques et financiers**

- *La coopération multilatérale avec le PNUD*

Lui confier le rôle de coordination et d'harmonisation entre les organismes des Nations Unies pour accroître non seulement l'efficacité des interventions mais pour susciter de nouveaux soutiens techniques et financiers 0 l'IPE/Burkina.

- *La coopération bilatérale*

Allemagne, Canada, Danemark, France, Japon; Luxembourg, Suède, Suisse... peuvent fournir des ambassadeurs influents en faveur de l'IPE. Il s'agit de les convier à des visites de terrain dans le cadre de la SCADD.

### **Au niveau de la société civile**

- *Les ONG et Associations*

Parmi les leaders sociaux, on peut trouver des défenseurs crédibles et influents de l'IPE.

- Leader de Promo Femmes
- Leader de la Marche Mondiale des Femmes
- Leader de l'ONG TINTUA
- Leader de l'ONG NATURAMA
- Leaders des associations régionales

Auparavant, ces leaders doivent être renforcés dans leurs capacités en matière de l'IPE pour accroître leur influence dans le processus de planification du développement au niveau local, régional et national.

- *Les institutions universitaires et de recherche*

Dans ce milieu, des chercheurs dans le domaine de l'environnement peuvent être investis comme défenseurs/ambassadeurs de l'IPE.

- Le Président de l'Université de Ouagadougou
- Un professeur de l'Université de Ouaga II
- Le chercheur GNOUMOU du CNRST
- Le Délégué Général du CNRST

- *Les médias*

Il est utile de sélectionner dans l'arène médiatique deux figures de proue pour faire partie des défenseurs de l'IPE.

- Un responsable de média de service public
- Un responsable de média privé

## VIII – Plan de communication et de plaidoyer

Les activités de mise en œuvre de la stratégie de communication et de plaidoyer se déroulent en plusieurs axes issus des termes de référence de l'étude :

- La planification des activités d'information sur l'IPE
- La planification des débats sociaux d'importance nationale, sous l'égide de l'IPE
- La planification des activités de plaidoyer auprès des décideurs par rapport aux préoccupations critiques.
- La planification des activités de capitalisation, de valorisation et de vulgarisation des résultats auprès des cibles principales.
- Les indicateurs de suivi des activités et les sources de vérification.
- Les structures responsables de la mise en œuvre des activités.

















| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles  | Indicateurs de suivi   | Source de vérification   | Structures responsables   | Période d'exécution |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
|---|---|---|--|--|---|---------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
|   |   |   |  |  |   | 2010                |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |
|   |   |   |  |  |   | T 1                 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |
|   |   |   |  |  |   |                     |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| <b>R1 : Les ministères techniques sont impliqués dans le processus de concertation intersectorielle</b> | A3 : Organiser une conférence de presse annuelle sur les enjeux environnementaux actuels et émergents   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Média</li> <li>- Grand public</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de conférences de presse</li> <li>- Nombre de médias</li> <li>- Nombre de journalistes présents</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles de presse</li> <li>- Liste des médias impliqués</li> <li>- Liste de présence des journalistes</li> <li>- Liste des articles et émissions produits</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- IPE</li> <li>- MECV</li> </ul>                                   |                     | X   |     |     |      | X   |     |     |      | X   |     |     |
|   | A4 : Organiser deux débats radiotélévisés par an sur le processus d'élaboration des politiques des budgets et des mesures connexes par rapport aux incidences significatives des actions sectoriels sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> <li>- MEF</li> <li>- MECV</li> <li>- Ministère du commerce</li> <li>- MAHRH</li> <li>- Secteur privé</li> <li>- OSC</li> <li>- Chercheurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de débats organisés</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre de structures présentes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de mission</li> <li>- Liste des participants</li> <li>- Liste des structures présentes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- IPE</li> <li>- MECV</li> <li>- Direction générale RTB</li> </ul> |                     |     | X   | X   |      | X   | X   |     |      |     | X   | X   |



| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles   | Indicateurs de suivi  | Source de vérification  | Structures responsables       | Période d'exécution |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |  |
|---|---|--|---|---|-------------------------------|---------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|--|
|   |   |  |   |   |                               | 2010                |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |  |
|   |   |  |   |   |                               | T 1                 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |  |
| <b>R1 : Les ministères techniques sont impliqués dans le processus de concertation intersectorielle</b>   | A5 : Organiser annuellement un séminaire gouvernemental sur l'IPE et le développement durable                                     | - Membres du gouvernement  | - Nombre de ministères présents<br>- Nombre d'orientations données pour la planification du développement | - Compte rendu du conseil<br>- Décisions prises                     | - Premier ministre<br>- MEC V |                     | X   |     |     | X    |     |     |     |      |     | X   |     |  |
| <b>R2 : Les arguments de l'intégration des liens existant entre l'articulation pauvreté et environnement et la planification nationale sont partagés par les acteurs non gouvernement</b> | A6 : Organiser deux tables rondes annuelles radiotélévisées avec les OSC sur la compréhension des liens pauvreté et environnement | - Associations<br>- ONG<br>- Organisations de défense des droits humains | - Nombre de tables rondes organisées<br>- Nombre d'OSC participantes<br>- Nombre de thèmes abordés        | - Rapport<br>- Liste des participants<br>- Liste des sujets abordés | - IPE<br>- MEC V<br>- RTB     |                     | X   |     |     | X    |     |     |     |      |     | X   |     |  |

| Résultats attendus   | Activités  | Groupes cibles   | Indicateurs de suivi  | Source de vérification  | Structures responsables   | Période d'exécution |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
|--|--|--|---|---|---|---------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
|  |  |  |   |   |   | 2010                |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |
|  |  |  |   |   |   | T 1                 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |
|  |  |  |   |   |   |                     |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
| <b>R2 : Les arguments de l'intégration des liens existant entre l'articulation pauvreté et environnement et la planification nationale sont partagés par les acteurs non gouvernementaux</b> | A7 : Organiser une rencontre annuelle avec les OSC (sous forme d'atelier) sur les modalités de leur implication dans toutes les phases de la planification du développement national | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations</li> <li>- ONG</li> <li>- Organisations de défense des droits humains</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'OSC impliqués</li> <li>- Nombre de participants</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'atelier</li> <li>- Liste de présence</li> <li>- Liste des OSC</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- IPE</li> <li>- MEC V</li> </ul>                |                     |     |     | X   |      |     |     | X   |      |     |     | X   |
|  | A8 : Organiser une table ronde annuelle avec les partenaires au développement sur le programme d'intégration de l'IPE dans le développement durable                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- PTF</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires impliqués</li> <li>- Nombre de soutiens exprimés</li> <li>- Nombre d'appuis technique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport</li> <li>- Liste des partenaires</li> <li>- Liste des contributions exprimées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- IPE</li> <li>- MEC V</li> <li>- MEF</li> </ul> |                     |     |     | X   |      |     |     | X   |      |     |     | X   |

s  
consentis

### Axe 3 : Organiser des activités de plaidoyer en direction des décideurs et influenceurs sociaux

| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles       | Indicateurs de suivi  | Source de vérification  | Structures responsables                     | Période d'exécution |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |  |   |
|---|---|----------------------|---|---|---|---------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|--|---|
|   |   |                      |   |   |   | 2010                |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |  |   |
|   |   |                      |   |   |   | T 1                 | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |  |   |
| <b>R1 : Les composantes du pouvoir exécutif sont impliqués dans l'intégration des liens entre pauvreté et environnement</b> | A1 : Obtenir une audience par an avec le Chef de l'Etat pour solliciter son soutien dans l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la SCADD en cours | - Présidence du Faso | - Nombre de temps accordé<br>- Nombre de responsables reçus                                   | - Compte rendu d'audience<br>- Liste des participants<br>- Liste des sujets abordés | - MEC<br>- V<br>- Premier ministre<br>- IPE |                     | X   |     |     |      |     |     | X   |      |     |     |     |  | X |
|   | A2 : Organiser une rencontre annuelle avec le Premier Ministre sur les défis de la mise en œuvre de l'IPE   | - Premier ministre   | - Nombre de défis abordés<br>- Nombre de responsables reçus<br>- Nombre d'engagements obtenus | - Liste des défis soulevés<br>- Liste de présence<br>- Liste des engagements        | - MEC<br>- V<br>- IPE<br>- MEF              |                     | X   |     |     |      |     |     | X   |      |     |     |     |  |   |



| RESULTATS   | ACTIVITES  | GROUPES CIBLES  | INDICATEURS DE SUIVI   | SOURCE DE VERIFICATION  | STRUCTURES RESPONSABLES | PERIODES D'EXECUTION |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
|---|--|---|--|---|-------------------------|----------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
|   |  |   |  |   |                         | 2010                 |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |
|   |  |   |  |   |                         | T 1                  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |
| R1 : Les composantes du pouvoir exécutif sont impliqués dans l'intégration des liens entre pauvreté et environnement                                      | A4 : Organiser une rencontre annuelle avec les structures du système judiciaire sur la prise en compte des problèmes d'environnement dans la synergie des lois.                                | Conseil constitutionnel<br>Conseil d'Etat<br>Cour de cassation<br>Cour des comptes<br>TGI | - Nombre de rencontres<br>- Nombre de structures judiciaires<br>- Nombre de participants<br>- Nombre de problèmes soulevés | - Liste des structures<br>- Liste des participants<br>- Liste des engagements obtenus | MECV<br>IPE             |                      |     |     | X   |      |     |     | X   |      |     |     | X   |
|   | A5 : Organiser une rencontre annuelle de sensibilisation des députés de l'Assemblée Nationale sur le rôle législatif dans le développement durable.  | Députés   | - Nombre de députés présents<br>- Nombre de sujets abordés<br>- Nombre de partis politiques présents                       | - Liste des députés abordés<br>- Liste des partis politiques                          | MECV<br>IPE             |                      |     |     | X   |      |     |     | X   |      |     |     | X   |
| R2 : Les élus locaux et les députés sont sensibilisés aux questions environnementales et aux enjeux liés à la collaboration entre acteurs gouvernementaux | A6 : Organiser une rencontre annuelle de sensibilisation des élus locaux dans les 13 régions du Burkina Faso sur les questions de pauvreté et d'environnement (l'accès à la terre par exemple) | Elus communaux et municipaux<br>Conseils régionaux  | - Nombre de rencontres<br>- Nombre de régions<br>- Nombre de participants<br>- Nombre de communes                          | - Rapport<br>- Liste des régions<br>- Liste de communes<br>- Liste des participants   | MECV<br>IPE             |                      |     |     | X   |      |     |     | X   |      |     |     | X   |

| RESULTATS   | ACTIVITES   | GROUPES CIBLES  | INDICATEURS DE SUIVI   | SOURCE DE VERIFICATION  | STRUCTURES RESPONSABLES | PERIODES D'EXECUTION |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
|---|---|---|--|---|-------------------------|----------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
|   |   |   |  |   |                         | 2010                 |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |
|   |   |   |  |   |                         | T 1                  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |
| <b>R3 : Les projets et programmes environnementaux sont focalisés sur la planification du développement</b> | <b>A7 :</b> Organiser une assemblée annuelle des institutions, projets et programmes environnementaux sur les synergies à développer avec les autres institutions sectorielles pour prioriser le secteur de l'environnement | - Secrétaires Permanents des Projets/Programmes<br>- Organismes rattachés aux secteurs ministériels | - Nombre de participants<br>- Nombre d'institutions, projets et programmes<br>- Nombre d'approches de sensibilisation retenues | - Rapport des institutions des présences des approches retenues | IPE<br>SG/MECV          |                      |     | X   |     |      |     |     | X   |      |     |     | X   |
| <b>R4 : L'INSD produit des informations pertinentes</b>   | <b>A8 :</b> Organiser annuellement une rencontre de travail avec l'INSD sur la collecte et la gestion des données sur la pauvreté et l'environnement pour obtenir qu'elles soient saisies dans les enquêtes normales        | Techniciens de l'INSD<br>MEF  | - Nombre de données collectées<br>- Nombre d'indicateurs PE obtenus<br>- Nombre d'interactions PE recensés                     | - Compte - rendu des données des indicateurs                    | IPE<br>SG/MECV          |                      |     | X   |     |      |     |     |     | X    |     |     | X   |

| RESULTATS   | ACTIVITES   | GROUPES CIBLES   | INDICATEURS DE SUIVI  | SOURCE DE VERIFICATION   | STRUCTURES RESPONSABLES                       | PERIODES D'EXECUTION |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |
|---|---|--|---|--|---|----------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|
|   |   |  |   |  |   | 2010                 |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |
|   |   |  |   |  |   | T 1                  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |
| <b>R5 : Les entreprises et industries sont sensibilisées au développement durable</b>                     | <b>A9 :</b> organiser des rencontres sectorielles de sensibilisation et de plaidoyer avec les entreprises et industries sur la consommation et la production durable  | - Opérateurs économiques<br>- Industriels<br>- MCAPE ?<br>- Chambres de commerce<br>- Chambres d'agriculture | - Nombre d'opérateurs économiques<br>- Nombre d'industriels<br>- Nombre de chambres de commerce<br>- Nombre de chambres d'agriculture | - Liste des opérateurs économiques<br>- Liste des industriels<br>- Liste des chambres de commerce et d'agriculture<br>- Liste des participants | - SG Ministère commerce<br>- SG MECV<br>- IPE |                      |     |     | X   | X    |     |     |     | X    | X   |     |     |
| <b>R6 : Les médias publics et privés sont acquis à l'intégration des liens P.E</b>                        | <b>A10 :</b> Organiser chaque année un plaidoyer auprès des promoteurs des médias publics et privés pour l'établissement de partenariats  | Responsables des médias publics et privés  | - Nombre de responsables rencontrés<br>- Nombre de médias rencontrés<br>- Nombre de collaborations obtenues                           | - Liste des responsables rencontrés<br>- Liste des organes rencontrés<br>- Liste des collaborations et partenariats<br>- Compte rendus         | IPE   |                      | X   |     |     |      | X   |     |     |      | X   |     |     |
| <b>R7 : Les leaders des OSC sont acquis à la défense de l'articulation de la pauvreté - environnement</b> | <b>A11 :</b> Organiser une série de rencontres spécifiques avec les leaders des ONG/Associations intervenant dans les questions environnementales sur leur rôle dans la collecte, le partage d'informations et la sensibilisation depuis les décideurs jusqu'aux communautés de base. | ONG Associations de jeunes Groupements professionnels  | - Nombre de rencontres<br>- Nombre d'ONG, d'associations et de groupements professionnels<br>- Nombre de participants<br>- Nombre de  | - Liste des associations, ONG et groupements professionnels<br>- Liste de présence<br>- Rapports<br>- Liste des réactions enregistrées         | IPE   |                      |     | X   | X   |      |     | X   | X   |      | X   | X   |     |





| RESULTATS  | ACTIVITES   | GROUPES CIBLES  | INDICATEURS DE SUIVI  | SOURCE DE VERIFICATION   | STRUCTURES RESPONSABLES | PERIODES D'EXECUTION |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |   |   |
|--|---|---|---|--|-------------------------|----------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|---|---|
|  |   |   |   |  |                         | 2010                 |     |     |     | 2011 |     |     |     | 2012 |     |     |     |   |   |
|  |   |   |   |  |                         | T 1                  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 | T 1  | T 2 | T 3 | T 4 |   |   |
|  |   |   | - Nombre et montant de ressources obtenues<br>- Nombre d'accords de coopération                                       |  |                         |                      |     |     |     |      |     |     |     |      |     |     |     |   |   |
| <b>R10 : Les leaders des partis politiques dont des questions environnementales, un thème de campagne</b>        | <b>A14 :</b> Organiser une rencontre annuelle avec les leaders des partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale sur l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans leurs programmes d'action | Partis politiques   | - Nombre de partis rencontrés<br>- Nombre de leaders<br>- Nombre de thèmes retenus<br>- Nombre de questions soulevées | - Rapport<br>- Listes des partis<br>- Liste des leaders<br>- Liste de présence | IPE                     |                      |     |     | X   |      |     |     | X   |      |     |     |     |   | X |
| <b>R11 : Les leaders coutumiers et religieux sont engagés dans le traitement des questions environnementales</b> | <b>A15 :</b> Organiser annuellement des séances d'échanges d'information et de sensibilisation des leaders coutumiers et religieux  | - Chefs de terre<br>- Chefs coutumiers<br>- Chefs religieux | - Nombre de séances ou de rencontres<br>- Nombre de chefs rencontrés<br>- Nombre de régions concernées                | - Liste de présence<br>- Liste des chefs<br>- Liste des régions<br>- Rapports  | IPE                     |                      |     | X   | X   |      |     | X   | X   |      |     |     |     | X | X |





## IX – Mécanisme de suivi et d'évaluation du plan de communication et de stratégie

Le dispositif institutionnel nécessaire pour le suivi et l'évaluation du plan de communication et de plaidoyer pourrait s'articuler de la manière suivante :

- Un Comité de Gestion Pluridisciplinaire dans lequel on retrouve les ministères en charge de l'environnement, de l'économie et des finances, du commerce et de l'agriculture. Il pourrait s'agir des secrétaires généraux de ces départements ministériels auxquels on adjoindrait des personnes ressources :
  - Le Directeur de l'INSD
  - CNRST
  - Un chercheur de l'Université
  - Trois leaders sociaux
  - Le PNUD
  - Le Coordonnateur national de l'IPE

Le Comité est une instance d'orientation, de décision, de suivi et d'évaluation des activités de l'IPE.

- Une structure légère de coordination chargée de la mise en œuvre des activités du plan. Elle exécute les décisions et recommandations du Comité de Gestion Pluridisciplinaire (CGP). A ce titre, il prépare l'ordre du jour des réunions statutaires, assure les procès-verbaux, élabore les projets de budgets et exécute les dépenses consenties.

## X – Budgétisation



## Axe 1 : organiser une campagne d'information sur les liens entre pauvreté et environnement

| Résultats attendus  | Activités  | Groupes cibles  | Estimation budgétaire |
|---|--|---|-----------------------|
| <b>R1 : Les missions de l'IPE sont connues des praticiens et des décideurs de développement durable</b> | <b>A1</b> : Confectionner des dépliants et brochures sur les objectifs de l'IPE  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères</li> <li>- Institutions</li> <li>- Structures privées</li> <li>- O.S.C.</li> <li>- P.T.F.</li> </ul>  | 1 500 000             |
|   | <b>A2</b> : Diffuser les rapports contenant les faits et chiffres sur les trois dimensions du développement durable (économique sociale et environnementale)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères sectoriels</li> <li>- ONG et associations</li> <li>- P.T.F.</li> </ul>                                | PM                    |
| <b>R2 : Les liens entre pauvreté et environnement sont connus du grand public</b>                       | <b>A3</b> : Produire un prospectus sur la contribution de l'environnement aux moyens de subsistance, à la capacité de résistance, à la santé et au développement économique                                  | Tous les publics  | 2 500 000             |
|   | <b>A4</b> : Réaliser des spots radio et télévision sur les services éco systémiques et bien être humain en mettant en exergue la relation entre la gestion de l'environnement et la réduction de la pauvreté | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communautés rurales et urbaines</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- Services techniques</li> </ul> | 3 000 000             |
|   | <b>A5</b> : Réaliser un documentaire sur la dimension environnementale du développement rural  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services techniques des secteurs ministériels</li> <li>- Projets/programmes de développement</li> </ul>          | 5 000 000             |

| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles  | Estimation budgétaire |
|---|---|---|-----------------------|
| <b>R2 : Les liens entre pauvreté et environnement sont connus du grand public</b> | <b>A6</b> : Diffuser les spots radio et télévision sur la gestion de l'environnement et la réduction de la pauvreté   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous publics</li> <li>- Tous acteurs</li> </ul>  | 2 000 000             |
|   | <b>A7</b> : Réaliser en langues nationales des spots socio éducatifs sur la protection de l'environnement et les bons comportements   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes rurales</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- Secteurs publics et privés</li> </ul> | 3 500 000             |
|   | <b>A8</b> : Diffuser les spots socio éducatifs réalisés   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes rurales</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- Secteurs publics et privés</li> </ul> | 2 000 000             |
|   | <b>A9</b> : Organiser annuellement un voyage d'étude avec les médias nationaux sur des sites ciblés pour favoriser leur plus grande implication dans la diffusion de l'information  | Médias publics et privés  | 3 500 000             |
| <b>R3 : Le partenariat avec les acteurs clés est renforcé</b>                     | <b>A10</b> : Renforcer le partenariat avec les ministères techniques (agriculture, environnement, commerce, recherche scientifique, tourisme dans la planification du développement | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement</li> <li>- Services centraux et déconcentrés</li> </ul>                                     | PM                    |



| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles   | Estimation budgétaire |
|---|---|--|-----------------------|
| <b>R3 : Le partenariat avec les acteurs clés est renforcé</b> | <b>A11</b> : Renforcer le partenariat avec le système des nations unies en vue d'un appui technique soutenu           | PNUD et organismes des Nations Unies                   | PM                    |
|   | <b>A12</b> : Renforcer le partenariat dans le domaine de la coopération bilatérale                                    | Ambassades des pays amis                               | PM                    |
|   | <b>A13</b> : Renforcer le partenariat avec les OSC pour la sensibilisation des communautés et la collecte des données | Leaders sociaux  | PM                    |
|   | <b>A14</b> : Renforcer le partenariat avec les collectivités territoriales  | - Collectivités territoriales<br>- Communes et régions | PM                    |
|   | <b>A15</b> : Renforcer le partenariat avec les universités et centres de recherche                                    | - Universités<br>- Centres de recherche                | PM                    |
| <b>SOUS TOTAL AXE 1</b>                                       |   |  | <b>23 000 000</b>     |

## Axe 2 : organiser des débats publics sur les enjeux et les défis de l'IPE

| Résultats attendus  | Activités  | Groupes cibles  | Estimation budgétaire |
|---|--|---|-----------------------|
| <b>R1 : Les ministères techniques sont impliqués dans le processus de concertation intersectorielle</b> | <b>A1</b> : Organiser deux tables rondes annuelles à la télévision sur les résultats de l'évaluation préliminaire de la situation environnementale et socio-économique au Burkina Faso   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteurs ministériels concernés</li> <li>- Chercheurs</li> <li>- Champions défenseurs</li> <li>- P.T.F.</li> </ul>                             | 900 000               |
|   | <b>A2</b> : Organiser quatre débats radiophoniques annuels sur les résultats environnementaux favorables aux pauvres en français et en langues nationales  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG</li> <li>- Associations</li> <li>- Chercheurs</li> <li>- Collectivités territoriales</li> </ul>  | 600 000               |
|   | <b>A3</b> : Organiser une conférence de presse annuelle sur les enjeux environnementaux actuels et émergents   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Média</li> <li>- Grand public</li> </ul>   | 1 500 000             |
|   | <b>A4</b> : Organiser deux débats radiotélévisés par an sur le processus d'élaboration des politiques des budgets et des mesures connexes par rapport aux incidences significatives des actions sectoriels sur l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> <li>- MEF</li> <li>- MECV</li> <li>- Ministère du commerce</li> <li>- MAHRH</li> <li>- Secteur privé</li> <li>- OSC</li> <li>- Chercheurs</li> </ul> | 1 500 000             |

| Résultats attendus   | Activités   | Groupes cibles   | Estimation budgétaire |
|--|---|--|-----------------------|
| <b>R1 : Les ministères techniques sont impliqués dans le processus de concertation intersectorielle</b>  | <b>A5</b> : Organiser annuellement un séminaire gouvernemental sur l'IPE et le développement durable  | - Membres du gouvernement  | PM                    |
| <b>R2 : Les arguments de l'intégration des liens existant entre l'articulation pauvreté et environnement et la planification nationale sont partagés par les acteurs non gouvernementaux</b> | <b>A6</b> : Organiser deux tables rondes annuelles radiotélévisées avec les OSC sur la compréhension des liens pauvreté et environnement  | - Associations<br>- ONG<br>- Organisations de défense des droits humains | 1 600 000             |
|  | <b>A7</b> : Organiser une rencontre annuelle avec les OSC (sous forme d'atelier) sur les modalités de leur implication dans toutes les phases de la planification du développement national | - Associations<br>- ONG<br>- Organisations de défense des droits humains | 600 000               |
|  | <b>A8</b> : Organiser une table ronde annuelle avec les partenaires au développement sur le programme d'intégration de l'IPE dans le développement durable                                  | - PTF  | PM                    |
| <b>SOUS TOTAL AXE 2</b>  |   |  | <b>12 100 000</b>     |

### Axe 3 : Organiser des activités de plaidoyer en direction des décideurs et influenceurs sociaux

| Résultats attendus  | Activités  | Groupes cibles        | Estimation budgétaire |
|---|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>R1 : Les composantes du pouvoir exécutif sont impliqués dans l'intégration des liens entre pauvreté et environnement</b> | <b>A1</b> : Obtenir une audience par an avec le Chef de l'Etat pour solliciter son soutien dans l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la SCASS en cours | - Présidence du Faso  | PM                    |
|   | <b>A2</b> : Organiser une rencontre annuelle avec le Premier Ministre sur les défis de la mise en œuvre de l'IPE   | - Premier ministre    | PM                    |
|   | <b>A3</b> : Organiser une rencontre annuelle avec le Président de l'Assemblée Nationale sur le rôle du Parlement dans la mise en œuvre de l'IPE                                | - Assemblée nationale | PM                    |

| Résultats attendus   | Activités   | Groupes cibles  | Estimation budgétaire |
|--|---|---|-----------------------|
| <b>R1 : Les composantes du pouvoir exécutif sont impliqués dans l'intégration des liens entre pauvreté et environnement</b>                                      | <b>A4</b> : Organiser une rencontre annuelle avec les structures du système judiciaire sur la prise en compte des problèmes d'environnement dans la synergie des lois.                                | Conseil constitutionnel<br>Conseil d'Etat<br>Cour de cassation<br>Cour des comptes<br>TGI | PM                    |
| <b>R2 : Les élus locaux et les députés sont sensibilisés aux questions environnementales et aux enjeux liés à la collaboration entre acteurs gouvernementaux</b> | <b>A5</b> : Organiser une rencontre annuelle de sensibilisation des députés de l'Assemblée nationale sur le rôle législatif dans le développement durable.  | Députés   | PM                    |
|  | <b>A6</b> : Organiser une rencontre annuelle de sensibilisation des élus locaux dans les 13 régions du Burkina Faso sur les questions de pauvreté et d'environnement (l'accès à la terre par exemple) | Elus communaux et municipaux<br>Conseils régionaux  | 4 900 000             |

| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles  | Estimation budgétaire |
|---|---|---|-----------------------|
| <b>R3 : Les projets et programmes environnementaux sont focalisés sur la planification du développement</b> | <b>A7 :</b> Organiser une assemblée annuelle des institutions, projets et programmes environnementaux sur les synergies à développer avec les autres institutions sectorielles pour prioriser le secteur de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaires Permanents des Projets/Programmes</li> <li>- Organismes rattachés aux secteurs ministériels</li> </ul> | 2 500 000             |

| Résultats attendus  | Activités  | Groupes cibles   | Estimation budgétaire |
|---|--|--|-----------------------|
| <b>R4 : L'INSD produit des informations pertinentes</b>                               | <b>A8 :</b> Organiser annuellement une rencontre de travail avec l'INSD sur la collecte et la gestion des données sur la pauvreté et l'environnement pour obtenir qu'elles soient saisies dans les enquêtes normales | Techniciens de l'INSD<br>MEF   | PM                    |
| <b>R5 : Les entreprises et industries sont sensibilisées au développement durable</b> | <b>A9 :</b> organiser des rencontres sectorielles de sensibilisation et de plaidoyer avec les entreprises et industries sur la consommation et la production durable   | - Opérateurs économiques<br>- Industriels<br>- MCAPE ?<br>- Chambres de commerce<br>- Chambres d'agriculture | PM                    |
| <b>R6 : Les médias publics et privés sont acquis à l'intégration des liens P.E</b>    | <b>A10 :</b> Organiser chaque année un plaidoyer auprès des promoteurs des médias publics et privés pour l'établissement de partenaires  | Responsables des médias publics et privés  | PM                    |

| Résultats attendus   | Activités   | Groupes cibles   | Estimation budgétaire |
|--|---|--|-----------------------|
| <b>R7 : Les leaders des OSC sont acquis à la défense de l'articulation pauvreté - environnement</b>                                | <b>A11 :</b> Organiser une série de rencontres spécifiques avec les leaders des ONG/Associations intervenant dans les questions environnementales sur leur rôle dans la collecte, le partage d'informations et la sensibilisation depuis les décideurs jusqu'aux communautés de base. | ONG<br>Associations de jeunes<br>Groupements professionnels    | 2 600 000             |
| <b>R8 : Les institutions universitaires et de recherche sont impliquées dans la collecte des données et l'analyse des liens PE</b> | <b>A12 :</b> Organiser des séminaires de plaidoyer avec les universités et les instituts de recherche sur la nécessité d'un partage d'informations et d'expériences sur la mise en œuvre de l'IPE   | Enseignants chercheurs<br>Laboratoires                         | 2 600 000             |
| <b>R9 : Les partenaires techniques et financiers sont des défenseurs de l'IPE</b>  | <b>A13 :</b> Organiser des actions de mobilisation des ressources en faveur de l'IPE  | PNUD et organismes du SNU<br>Ambassades<br>ONG internationales | PM                    |
| <b>R10 : Les leaders des partis politiques dont des questions environnementales, un thème de campagne</b>                          | <b>A14 :</b> Organiser une rencontre annuelle avec les leaders des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale sur l'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans leurs programmes d'action   | Partis politiques  | PM                    |



| Résultats attendus   | Activités  | Groupes cibles  | Estimation budgétaire |
|--|--|---|-----------------------|
| <b>R11 : Les leaders coutumiers et religieux sont engagés dans le traitement des questions environnementales</b> | <b>A15 :</b> Organiser annuellement des séances d'échanges d'information et de sensibilisation des leaders coutumiers et religieux | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chefs de terre</li> <li>- Chefs coutumiers</li> <li>- Chefs religieux</li> </ul> | 2 500 000             |
| <b>SOUS TOTAL AXE 3</b>  |  |   | <b>15 100 000</b>     |

### Axe 4 : Capitaliser pour valoriser et vulgariser les résultats auprès des cibles principales

| Résultats attendus  | Activités   | Groupes cibles   | Estimation budgétaire |
|---|---|--|-----------------------|
| <b>R1 : Les résultats et les données relatifs à l'environnement sont capitalisés pour la valorisation et la vulgarisation</b> | <b>A1</b> : Produire un manuel d'information contenant les faits et chiffres illustrant les liens entre pauvreté et environnement                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- PTF</li> <li>- Leaders sociaux</li> <li>- Opérateurs économiques</li> <li>- Chercheurs</li> <li>- Enseignants</li> <li>- Ministères techniques</li> </ul> | 2 500 000             |
|   | <b>A2</b> : Réaliser des messages de vulgarisation à travers des canaux et supports variés pour permettre une compréhension des liens entre pauvreté et environnement | Tous publics<br>ONG<br>Associations  | 2 500 000             |
| <b>SOUS TOTAL AXE 4</b>   |   |  | <b>5 000 000</b>      |
| <b>TOTAL GENERAL AXE 1 + AXE 2 + AXE 3 + AXE 4 POUR LA SEULE ANNEE 2010</b>   |   |  | <b>55 200 000</b>     |

## XI – Recommandations pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication du plaidoyer

La réussite du plan de communication et de plaidoyer nécessite une série de dispositions pratiques :

1. Les parties prenantes et les acteurs du développement doivent se mettre dans une nouvelle disposition d'esprit qui consiste à faire de la communication et du plaidoyer en faveur de l'articulation pauvreté – environnement pratique courante.
2. L'IPE doit favoriser la collaboration et le dialogue entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'assurer un consensus maximal sur l'importance et la pertinence de l'intégration P.E.
3. L'IPE doit s'engager à initier des partenariats pour faire comprendre le bien fondé de l'intégration en vulgarisant les résultats et les données relatifs à l'environnement.
4. Les activités de plaidoyer pour être efficaces doivent obéir à un processus méthodologique.
  - Identifier les aspects du problème intéressant la pauvreté et l'environnement que l'on abordera avec les décideurs.
  - Formuler une solution qui soit une réponse au problème soulevé.
  - Susciter la volonté politique pour agir face au problème de la pauvreté liée à l'environnement
  - Développer des arguments convaincants pour que tous les éléments de la solution de développement durable soient acceptés par tous les acteurs.
  - Procéder à l'évaluation de la communication et du plaidoyer afin de fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats et de l'expérience.
5. Consentir des ressources suffisantes pour la mise en œuvre des activités programmés.

6.